

COMMUNE DE BAZOCHES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2021

Convocation : 03 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, **le dix juin à dix-neuf heures**,

les membres du Conseil Municipal de la commune de BAZOCHES, dûment convoqués se sont réunis, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie PAUTRAT, Maire.

Etaient présents : MM les Conseillers municipaux : MM. : Jean-Marie PAUTRAT, Robert SAUTEREL, Pierre COLAS, Serge AUBRY, Florence CHAPUIS, Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER, Brigitte PINEL,

Excusés : Yaniq PINEL (pouvoir à Brigitte PINEL), Stéphane SAUTEREL, Bertrand DELAVAUT.

Absente : Valérie GOUSSOT.

Secrétaire de séance : Anne-Marie LEPRINCE-GRANGER

Le compte rendu de la séance précédente est adopté.

1) **MODIFICATION DU PLU**

Suite au projet de modification du PLU réalisé par le bureau d'étude CDHU, le conseil municipal décide de modifier l'emprise au sol des extensions et des nouvelles annexes créés dans les zones Nh, qui était jusqu'à présent limitée à 50m² pour l'augmenter à 75 m².

2) **ADHÉSION « CITÉS DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ »**

Sur proposition du maire, le conseil municipal accepte de faire la demande d'adhésion auprès de l'association « Cités de caractère de Bourgogne Franche-Comté », afin de candidater au label.

Cette adhésion avait été évoquée en 2018, mais avait été laissée en attente suite à la fermeture du restaurant

3) **ISOLATION MAISON COMMUNALE**

Le conseil accepte une convention de maîtrise d'ouvrage avec le SIEEEN, relative à l'isolation des combles perdus (par soufflage) de la maison communale. Cette opération est financée à hauteur de 80% du montant HT des travaux dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (Etat) et une aide financière du SIEEEN. Le coût final pour la commune est de 1 258.70 € TTC.

4) **TRAVAUX STATION DE POMPAGE**

Le conseil autorise le maire à signer le devis de travaux pour la station de pompage.

5) **TRAVAUX COUVERTURE DE LA MAISON COMMUNALE**

Le conseil autorise le maire à signer le devis de travaux de la couverture de la maison communale.

6) **APPROBATION REGLEMENT CIMETIERE**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement du cimetière.

7) **JARDIN DU SOUVENIR : PLAQUES ET GRAVURES**

Le conseil municipal accepte le devis des pompes funèbres De Souza pour l'achat de plaques (1 plaque : 30 €) et la pose et gravure (120 €). Ces plaques gravées seront installées sur la colonne nominative du Jardin du Souvenir, à la demande des familles. Elles seront achetées par la commune et refacturées aux familles au prix de 150 € (plaque+gravure+pose).

8) **REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE**

Le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public pour l'année 2021 due par Orange est de 891 €.

9) **REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ELECTRICITE**

Le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public pour l'année 2021 due par Enedis est de 215 €.

10) **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Achat d'une tondeuse d'un montant de 425 €. Prévu au budget : 400 €. Une décision modificative pour la somme de 25 € est nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Simon Buri (architecte) a commencé son étude concernant le diagnostic des travaux de l'église.
- Le contrat de l'employée communale, Françoise Chauvin, sera renouvelé jusqu'au 15 septembre 2021.

La séance est levée à 21 heures.